



ACADÉMIE DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gilles Halbout
Recteur de l'Académie de Mayotte

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissements
Mesdames et Messieurs les inspecteurs

Mamoudzou, le 18 août 2020

Objet : rentrée scolaire 2020

Chers collègues,

A la veille de cette nouvelle rentrée scolaire, je tiens à vous remercier à nouveau de votre investissement particulier au cours du deuxième semestre de l'année scolaire précédente qui nous a permis de traverser cette période complexe.

L'objectif prioritaire de cette rentrée est d'établir un cadre serein propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. Notre Ministre a rappelé, dans la circulaire de rentrée, les quatre priorités suivantes :

- protéger la santé des élèves et des personnels,
- développer l'esprit d'équipe tant chez les adultes que chez les élèves pour assurer notre mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveau,
- assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers,
- transmettre les valeurs civiques.

Le nouveau protocole sanitaire national s'applique et **tous les élèves sont accueillis sur le temps scolaire comme pour toute rentrée classique**. Afin de garantir la santé des élèves et des personnels, le respect des règles essentielles doit être assuré : gestes barrières, hygiène des mains, port du masque pour les adultes et les élèves de plus de 11 ans lorsque les règles de distanciation ne peuvent être respectées dans les espaces clos ainsi que dans les transports scolaires, nettoyage et aération des locaux. Dans la mesure du possible le déplacement des professeurs est privilégié par rapport au déplacement des élèves. Je vous invite donc à vous référer au dernier protocole sanitaire en vigueur disponible sur le site du ministère.

Les établissements et circonscriptions ont été et vont continuer à être dotés du matériel nécessaire (masques adulte et enfants, gel, lingettes, thermomètres, ...). Le secrétaire général est votre interlocuteur pour les questions d'approvisionnement.

Au regard du nettoyage et de la désinfection des locaux et du matériel comme indiqué dans le protocole simplifié, 60 PEC (entretien) ont été recrutés au rectorat cet été (par la DRH) avec l'accord du ministère, sur notre demande afin comme vous l'aviez demandé, de doter vos établissements au plus tôt de deux agents supplémentaires. Il revient à chaque école et établissement d'organiser le nettoyage selon les principes suivants :

Les sols et les grandes surfaces (tables et bureau) sont nettoyés au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de porte) est également réalisé au minimum une fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service

Dans l'hypothèse où la situation épidémique exigerait des mesures plus strictes, du fait d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire, des mesures plus spécifiques seront mises en œuvre, au cas par cas, en coordination avec les autorités de santé.

Je vous rappelle qu'une vigilance particulière doit être opérée afin de limiter l'émergence de foyers qui pourraient intervenir à l'occasion de réunions informelles où les gestes barrières et la distanciation sont moins respectés. De plus, l'ARS recommande à tous les personnels qui arrivent de métropole de particulièrement réduire les contacts sociaux (réunions, fêtes, dîners amicaux) pendant la première semaine de leur retour et de refaire un test PCR au 7ème jour surtout s'ils viennent d'un département où le virus circule fortement ; il suffit pour cela de se présenter, avec sa carte Vitale, dans l'un des 6 centres de prélèvement (dans les 4 CMR de Dzaoudzi, Dzoumogné, Kahani et M'Ramadoudou ; au CHM ; au labo privé Troalen). Je vous demande de bien vouloir diffuser ces informations à l'ensemble des personnels notamment lors de réunions de rentrée.

Je vous informe également que la préfecture demandera par arrêté que soit respecté le port du masque aux abords extérieurs des établissements scolaires.

Nous sommes aussi en lien avec les transporteurs scolaires pour appréhender les nouvelles modalités de ramassage scolaire : il n'est plus obligatoire de respecter des distances dans les bus mais les élèves doivent porter des masques.

Comme pour chaque rentrée, nous travaillons aussi en étroite collaboration avec les forces de l'ordre pour sécuriser au mieux les déplacements et les abords des établissements, en lien avec nos équipes mobiles de sécurité.

Nous rencontrons aussi régulièrement les élus locaux pour les informer des nouvelles règles sanitaires mises en œuvre et les accompagner dans la mise aux normes sanitaires des écoles. Nous échangeons toujours avec les fédérations de parents d'élèves et les organisations syndicales et nous vous invitons, localement, à maintenir un dialogue constant avec les parents, les personnels et les élus sur les particularités de cette rentrée.

Cette rentrée sera aussi l'occasion de continuer à déployer les priorités nationales et les actions de notre projet académique 2020/2023 qui fixent le programme de travail et doivent vous permettre de construire les différents parcours des élèves qui vous sont confiés, et ce dès le plus jeune âge, l'école étant obligatoire pour tous, dès 3 ans.

Chacun des cycles doit nous mobiliser à travers toutes les actions que vous pourrez déployer pour, d'une part valoriser les réussites, et d'autre part lutter contre le décrochage.

Un regard particulier doit être porté sur les jeunes de 16 à 18 ans qui poursuivent leur scolarité dans nos établissements, sur leur accompagnement, leur orientation vers des parcours de formation personnalisés et leur insertion.

La réunion de rentrée des cadres, dont la date vous sera communiquée ultérieurement précisera les orientations choisies.

Nous vous souhaitons une rentrée sereine et dynamique. Merci à tous pour votre engagement constant.

bien cordialement,

